

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**



**CABINET DU PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE**

-----

**LANCEMENT DES ASSISES NATIONALES DES FEMMES DE COTE  
D'IVOIRE (ANFCI)**

---

**Discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie**

**Abidjan,  
Lundi 22 avril 2024**

***Madame la Vice-présidente de l'Assemblée nationale ;***

***Madame la Vice-présidente du Sénat ;***

***Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ;***

***Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;***

***Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;***

***Madame et Messieurs les Ministres-gouverneurs ;***

***Mesdames et Messieurs les représentants du Corps diplomatique ;***

***Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et des partenaires techniques et financiers ;***

***Mesdames et Messieurs les représentants du corps préfectoral ;***

***Madame la représentante du maire de Cocody ;***

***Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration, du secteur privé et de la société civile ;***

***Chers amis de la presse et des médias ;***

***Distingués invités ;***

***Mesdames et Messieurs.***

Je suis particulièrement heureux et honoré de me retrouver parmi vous ce jour. Au nom de S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, pour la cérémonie de lancement des Assises Nationales des Femmes de Côte d'Ivoire, une première dans notre pays et je voudrais qu'on félicite Madame la Ministre pour cela.

J'aimerais à ce stade de mon propos remercier toutes les distinguées personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence effective cette très importante cérémonie.

Je salue l'organisation de cette belle initiative des Assises de la Femme, portées par notre jeune sœur, Madame Nassénéba Touré, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant qui s'inscrit dans la droite ligne de la vision du Président de la République et de la feuille de route du gouvernement que j'ai le grand honneur de diriger.

C'est donc sans hésiter que j'ai accepté le patronage de cette première édition au regard du rôle important et décisif des femmes dans notre société moderne.

La vision du Président de la République est de bâtir une Côte d'Ivoire égalitaire dans laquelle les femmes et les hommes trouveront librement leur place. Comme il l'a indiqué lors de la cérémonie pour la remise de sa distinction He for She et je cite, « Le visage de la Côte d'Ivoire va changer. Il se donnera désormais à voir dans sa double face masculine et féminine. L'égalité entre les hommes et les femmes est non seulement un principe constitutionnel, mais va devenir une réalité ». Fin de citation.

Comme vous le savez certainement, sa sensibilité à la promotion du genre et son engagement ferme à en faire une priorité nationale lui ont valu cette reconnaissance internationale par l'agence ONU Femmes en tant que premier Président en Afrique francophone He for She et deuxième en Afrique après le Président rwandais.

La Côte d'Ivoire a aussi été retirée de la liste noire des pays ne respectant pas les droits des femmes. Le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara a de tout temps inscrit au cœur de son action politique la femme, son autonomisation et son plein épanouissement. Les femmes sont les chevilles ouvrières de la vision Côte d'Ivoire 2030, qui vise, notamment à bâtir une Côte d'Ivoire solidaire, où la richesse par tête par habitant aura doublé, où la pauvreté aura été divisée par deux et où l'espérance de vie aura gagné 10 ans.

C'est dans ce cadre que le Président de la République a fait de la promotion des femmes aux hautes fonctions de l'Etat, une priorité. Notamment, non seulement au Sénat, au Conseil Constitutionnel et sein du gouvernement, mais aussi dans les instances de décisions locales, à travers une présence significative des femmes dans la liste des candidats aux élections.

A titre d'exemple, lors des dernières élections, environ 10.200 femmes se sont portées candidates aux élections municipales, soit 33,97% et 72 femmes aux élections régionales, soit 32,7%.

Il est bon de rappeler la promulgation d'une nouvelle Constitution en 2016 et l'adoption de plusieurs lois depuis 2012 qui ont permis de préparer et de préserver les acquis et de consolider les droits des femmes dans notre société. L'ouverture aux femmes de plusieurs corps militaires, en particulier les corps d'élite, continue d'être une réalité.

Au plan économique, en vue de renforcer leur autonomisation et sous l'inspiration de Madame la Première Dame, le Président a autorisé la mise en place d'un fonds d'aide aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), en 2012 dont le capital est passé de 5 milliards FCFA à sa mise en place, à 25 milliards FCFA en 2021 et atteindra 30 milliards FCFA, d'ici 2025 afin de permettre à terme à plus de 500 000 femmes de mener des activités génératrices de revenus.

Je voudrais associer ma voix à celle de toutes les femmes de Côte d'Ivoire pour rendre un vibrant hommage à S.E.M. Alassane Ouattara pour ses nombreux programmes et actions en faveur des femmes et des jeunes filles et également pour son engagement constant à la cause de la promotion du genre au niveau politique, économique, social et dans tous les compartiments de notre société. Comme le dit l'adage : « **derrière un grand homme, il y a toujours une grande dame** ». Mais cet adage a évolué : « **A côté d'un grand homme, il y a une grande dame** » et cela est écrit.

Je tiens tout particulièrement, ici, à rendre un vibrant hommage à Madame la Première Dame Dominique Ouattara, véritable source d'inspiration et qui, dans les sillons du Président de la République, mène tous les combats pour l'émergence et l'autonomisation des femmes dans notre pays.

Les grandes avancées sociales et économiques réalisées par la Côte d'Ivoire depuis 2012 sous le leadership du Président Alassane Ouattara

ont permis une amélioration certaine de la condition des femmes dans notre pays. Cependant, nous ne devons pas ignorer que des défis majeurs restent à relever si nous voulons permettre aux femmes d'occuper toute leur place dans notre société humaine, de transformer leur vie au quotidien et par ricochet, la vie de la nation.

A ce titre, les Assises Nationales des Femmes de Côte d'Ivoire apparaissent donc comme un cadre idéal de réflexion et de proposition des femmes de Côte d'Ivoire dans toutes leurs composantes, pour réfléchir sur des sujets au cœur de leurs préoccupations quotidiennes et identifier les solutions idoines qui permettront d'assurer leur plein épanouissement individuel et collectif.

***Madame la Ministre,***

Votre ambition pour les femmes de Côte d'Ivoire est noble. Et je vous assure de mon entière disponibilité et de mon dévouement à vous accompagner quand besoin sera. J'ai compris à travers votre détermination que ces assises vont concerner toutes les femmes de Côte d'Ivoire issues de toutes les conditions socio-économiques.

Je reste convaincu qu'une démarche scientifique robuste sera mise en œuvre pour permettre d'aboutir à des conclusions utiles que nous pourrons soumettre à l'attention de S.E.M. le Président de la République.

Il va sans dire que les recommandations de ces assises seront utiles à tous les ministères et à toutes les institutions de Côte d'Ivoire.

Pour clore mon propos, je voudrais souhaiter plein succès à vos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.